

Samedi 16 février 2019  
*Passage sous le bandeau et partie administrative*

*Un candidat souhaite devenir Franc-Maçon, membre de notre Loge. Il a rempli tous les documents (CV, motivations, réflexions...) et rencontré trois « enquêteurs » qui ont tous rendu un rapport favorable. Il a donc été invité à « passer sous le bandeau » (il avait bien sûr été mis au courant de la procédure). Il se trouve donc assis, dans le noir, et répond aux questions qui lui parviennent.*

Il est interrogé sur sa vision du monde, de la société et de son avenir. Pense-t-il qu'il y a quelque chose après la mort? Qu'attend-il de la Franc-Maçonnerie? ...

Il faut préciser qu'il n'y a pas de « mauvaises réponses », puisque nous refusons toute doctrine; nous nous attachons essentiellement à la profondeur de la réflexion et à la sincérité du candidat. Le feeling joue aussi un rôle, d'où l'intérêt de cet exercice.

Et ainsi de suite durant une bonne heure – mais personne ne voit le temps passer. Le candidat est ensuite reconduit à la porte et une discussion s'engage sur le ressenti de chacun. Puis on vote. C'est oui! Il sera informé au plus vite et convoqué à son initiation dans quelques semaines.

Suite à notre Assemblée générale (point 15), le nouveau Vénérable Maître (Président) élu présente les officiers (c'est-à-dire *en charge d'un office*: secrétaire, orateur, Maître des Cérémonies, trésorier...) aux membres présents afin d'avoir leur assentiment, ce qui est le cas.

Et le tout se termine autour d'une fondue!